

LA JEUNESSE FACE AUX INEGALITES

Mardi 21 novembre 2017 - Paris

Lieu : dans les locaux de Futuribles, 47 rue de Babylone, Paris 7^e

Horaires : de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30

Durée : 1 journée de 7 heures de formation

Présentation

Les générations se suivent mais leurs conditions de vie ne se ressemblent pas. La jeunesse d'aujourd'hui est frappée de plein fouet par la crise. Cette formation proposera un état des lieux des inégalités auxquelles sont confrontés les jeunes à l'école, en matière d'emploi, de formation, de revenu, de logement, etc. On se demandera aussi quelles solutions apporter aux jeunes en difficulté.

Objectifs pédagogiques

- Connaître et comprendre les principaux indicateurs de la situation sociale et de l'autonomie des jeunes ;
- repérer l'influence de l'origine sociale sur le niveau d'éducation et l'insertion professionnelle des jeunes ;
- connaître les domaines de politique publique qui agissent sur les inégalités auxquels les jeunes sont confrontés.

Programme et contenus

9h00 Accueil des participants.

9h15 Présentation des objectifs de la formation.

9h30 La jeunesse en France : qui est-elle ?

La jeunesse est un objet plus complexe à saisir qu'on ne le dit. Elle est composée de populations hétéroclites selon l'âge, le milieu social, le lieu de résidence. En même temps, les jeunes sont face à des difficultés communes d'insertion, de logement, de santé, etc. Nous nous demanderons comment définir la jeunesse : qui sont les jeunes ? Quel âge ont-ils ? Quelle part de la population représentent-ils ? "La" jeunesse existe-t-elle ou existe-t-il "des" jeunes ? Ensuite, nous dresserons un état des lieux des difficultés que les jeunes rencontrent ainsi que des jeunes particulièrement en difficulté.

Intervenante : Nina Schmidt, cheffe de projets à l'Observatoire des inégalités.

10h45 Les jeunes et l'insertion professionnelle

De l'école à l'emploi, les trajectoires des jeunes sont marquées socialement. Quoi de commun entre l'étudiant dont le studio parisien est financé par les parents et celui qui travaille très jeune comme intérimaire dans le bâtiment ? La France est l'un des pays où le milieu social influe le plus sur les résultats scolaires avec des effets directs en matière d'insertion professionnelle.

Intervenante : Nina Schmidt, Observatoire des inégalités.

13h30 Les adolescents sont-ils tous égaux face à la mobilité ?

La mobilité en dehors de son quartier constitue une expérience fondamentale à l'adolescence. Elle donne accès aux ressources urbaines, elle permet de s'affranchir de la tutelle des instances d'encadrement de la jeunesse et de découvrir de nouveaux univers sociaux. Pourtant, les adolescents ont des pratiques de mobilité très différentes selon leur genre, leur lieu de résidence et leur classe sociale. Nous réfléchissons à cette question des inégalités face à la mobilité à partir du cas des adolescents de cité. Ceux-ci sont-ils enfermés dans des ghettos ? Ont-ils des pratiques de mobilité si différentes de celles des autres adolescents ? Quelles épreuves spécifiques, les filles et les garçons de ces quartiers, affrontent-ils au cours de leurs déplacements ?

Intervenant : Nicolas Oppenheim, sociologue à l'université François Rabelais de Tours.

15h15 Que faire ? Quelles politiques ?

La possibilité de poursuivre des études et les perspectives professionnelles qui en découlent, reposent pour beaucoup sur les ressources des familles. C'est ainsi que les inégalités se maintiennent et se reproduisent entre ceux qui accéderont à une formation supérieure et aux carrières qui s'ensuivent, et les autres qui en sont exclus. On s'interrogera sur les politiques sociales en matière d'éducation, de logement, de soins, dont bénéficient plus ou moins directement les jeunes. On questionnera la nécessité de mettre en œuvre des politiques spécifiquement dédiées aux jeunes via les missions locales, les écoles de la deuxième chance, une garantie jeunes, etc.

Intervenant : Jean-Claude Richez, coordonnateur de la mission observation évaluation à l'Injep (2002-2013)

17h15 Bilan de la formation

L'Observatoire des inégalités se garde la possibilité de modifier l'un des modules ou d'intervenir l'ordre des interventions.

Public visé et prérequis

Cette formation s'adresse à un public professionnel varié : agents et élus de l'Etat et des collectivités, salariés du secteur associatif ou privé. Elle ne nécessite pas de pré-requis spécifiques. Le nombre de stagiaires est volontairement limité à 16 personnes maximum, afin de garantir la qualité des interactions entre les stagiaires et avec les formateurs.

Formateurs

Nina Schmidt, cheffe de projets de l'Observatoire des inégalités, responsable de l'antenne Ile-de-France.

Nicolas Oppenheim, sociologue, maître de conférences à l'université de Tours, auteur de *Adolescents de cité. L'épreuve de la mobilité*, Presses Universitaires François Rabelais, 2016.

Jean-Claude Richez, coordonnateur de la mission observation évaluation à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) de 2002 à 2013.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques ;
- Apports méthodologiques sur les indicateurs de mesure des inégalités ;
- Échange d'expérience et questions-réponses

Moyens pédagogiques

Diaporamas.

Pochette pédagogique remise à chaque stagiaire, comprenant le *Rapport sur les inégalités en France* et l'ouvrage *Que faire contre les inégalités ?*, publiés par l'Observatoire des inégalités, ainsi qu'un document thématique fournissant des références bibliographiques spécialisées sur le sujet de la formation.

Évaluation et sanction de la formation

La satisfaction des stagiaires et l'atteinte des objectifs pédagogiques sont évalués lors du bilan de la formation. La formation est sanctionnée par une attestation individuelle de formation.